

à la Gazette de France
archéologie religieuse et industrielle.

lettres sur la profession manuelle

de
S. Ex. M. le Ministre de l'Instruction Publique

Lyon, le 1^{er} novembre, 1855.

Archeologie religieuse
et industrielle.

Monsieur le rédacteur

Non expédiée.

Copie pour les
lettres de la semaine littéraire
adressée à Lyon le 22 mai 1857.

Examinant les œuvres de Saen Sadeler graveur au 16^e
siècle, on compte S. Ex. M. à Corinthe chez Aquiles et
Priscille (sa femme) faiseurs de tentes; gravé d'après
Jodocus. A. Winge. S. Ex. M. est représenté écrivant assise
près d'une table au milieu d'un atelier de tissage. Aquiles
est sur un métier, Priscille sa femme est occupée à son
rouet à faire des bobines ou canettes. Le ^{style} plume de
S. Ex. M. trace la dernière lettre du verset 19, chapitre XVI de
sa 1^{re} épître aux Corinthiens dont voici la traduction par
Sacy: "ses églises d'Asie voient se relever, et Aquiles et
Priscille chez qui je demeure... et etc..."



En consultant les autres de Aquiles au verset 3 de
chapitre XVIII, on voit clairement que non seulement
S. Ex. M. demeurait chez Aquiles et Priscille, mais y
exercerait sa profession de faiseur de tentes. "Et parce que
c'était leur métier de faire des tentes (1.) et que c'était
aussi le sien il demeurait chez eux et y travaillait.
En regardant cette gravure, et en lisant la bible de Sacy
on ne peut découvrir que S. Ex. M. peut être adopté pour le
portrait de l'auteur, vu qu'il exerçait cette profession qui était en
usage de faiseur de tentes à cette époque ou la profession était beaucoup
moins en vogue."

voici la traduction
de Sacy:

(1.) Suivant Dom Calmet, Aquiles et Priscille faisaient des tentes
de serge à l'usage des gens de guerre. Mais la tente était connue
long-temps avant l'ère chrétienne elle devait être employée à faire des
tentes pour les peuples nomades de l'Orient
parmi les habitants de la Campagne de l'Asie Mineure les Bedouins de l'Arabie en
font encore un usage journalier.

Quoi qu'il soit très probable que le peintre d'après le
quel J. Sadeler a reproduit. 8^e Seul dans un atelier de
tissage, avait sans doute ^{rien} ^{de ces ajournements} ^{précis} affs, il reste
une question à élucider, il reste une question à élucider,
celle de savoir: Si les anciens fabriciers de toutes
fabriquaient eux-mêmes les toiles qu'ils
employaient à leur confection. ? De nombreuses
enquêteurs nous autorisent à penser ainsi.

On voit qu'anciennement les professions étaient
moins nombreuses que de nos jours pour mentionner
le même objet, le travail était beaucoup moins divisé.

Les anciens arquebuses commençaient et achevaient
chacun leur arquebuse, aujourd'hui il faut le
concours d'environ quarante ouvriers d'œuvre
différentes pour fabriquer un simple fusil de guerre.
On voit encore au relieur qui commençait
finissait la reliure, ^{deux volumes} dans les ^{un ou deux} ateliers bien organisés,
chaque volume relié ou pressé dans les bureaux d'une
Douzaine d'ouvriers dont chacun a sa spécialité.

En orfèvrerie comme en reliure, les uns suivaient le même
usage, font ^{encore} ^{seule} une pièce d'orfèvrerie, soit un
cristal ou un ostensor; d'autres orfèvres employent
pour le même objet dix à douze ouvriers spéciaux
depuis le fondeur jusqu'au brunisseur.

Il y a peu d'années que le brochage de linage
a divisé son travail, 1^o Le coulage ou le tirage
2^o Le brochage; ces deux mentionnés ne faisaient
qu'une ^{seule} profession.

Exposition

Il en est ainsi dans un très grand nombre de professions ou industries manuelles, parce que la division du travail offre deux avantages, perfection et célérité.

à qui je vous envoie

Si d'après les recherches des archéologues il était constaté que les anciens fabriciers de toutes fabrications leur toiles et si le St. Siège admettait l'illustre patronage de St. Paul pour les corporations de tisseurs, leur bannière porterait toujours l'inscription sur une face, mais sur l'autre, le prénom tisseur dans l'atelier d'Osquilles et Ariscille; tel que dans le tableau reproduit par le célèbre graveur S. Godeker. On comprend qu'il en résulterait les plus heureuses conséquences. Il surgirait dans chaque ville une confrérie spéciale religieuse et industrielle. (1)



Ces Confréries seraient chargées de veiller sur les corporations les quelles avaient leurs statuts et règlements dictés par les seigneurs, mais par l'expérience ^{Depuis la révolution de 89, il n'en est resté que par...} et remplacés par... ^{bonnes usées à} dire qu'il existe dans les débris de nos anciennes institutions industrielles, de précieux matériaux qui seront appréciés à leur juste valeur lorsque la liberté illimitée sera usée par son abus, aura fait son temps. Alors de même que les anciennes corporations d'arts et métiers ont pris naissance



à St. Paul de la paroisse St Laurent.

(1) Il est constaté par l'histoire, que ce fut sur le territoire de la paroisse de St. Paul à Lyon que ~~seulement~~ s'établirent les Italiens qui fonderent les premières fabriques de tiffon en soieries ^{de cette ville} qui est devenue la première, parmi les manufactures de tiffon du monde entier.

En créant

deux ou confédération religieuses, les quelles avaient
chacune sa charte ^{de bannissement} inviolable, dictée et modifiée en
tout utile pour la confédération. // De nouvelles confédérations
(ou associations si l'on veut) ^{les quelles se modifieraient} en se ~~modifiant~~ ^{sur les}
besoins de notre époque, le gouvernement aidant,
ces mêmes corporations pourront revêtir comme
beaucoup d'avantages pour les mêmes voies et les mêmes
besoins. // Cette réforme arrivera, nous le répétons, quand
la liberté illimitée sera usée par les abus de la concurrence.
Veuillez agréer mes salutations très respectueuses

Provençier

Parti confidentiel

St. Jeanne de Paul

premier chef de table
tisseurs, né et
plus d'années
à Lyon

Cher M. J. Si vous jugez ma lettre ou plutôt les questions
d'archéologie religieuse et industrielle que je vous ai posées,
de l'insertion veuillez me faire parvenir le N° où elle figurera.

Je vous prie qu'il conviendrait de faire précéder ma lettre
par les mots: Archéologie religieuse et industrielle
en gros caractères, afin d'attirer l'attention de ceux qui
seraient le plus capables d'y répondre afin d'éclaircir les
questions.

Ch.

P.S. Plusieurs personnes font instamment valoir l'objection que
je n'ai aucune probabilité que St. Paul ait osé révéler ce qu'il avait
reçu de son correspondant à celui de son correspondant et qu'en sa qualité
d'homme de lettres on ne peut admettre qu'il ait eu une main d'œuvre
travaille au sein de nombreux exemples des familles opulentes qui sous le régime français
apprennent un état à leurs enfants dans la provision d'un futur infortuné inattendu. qui sait
si cet usage ne remonte pas à l'antiquité? Mais non, c'est un nouveau (crime)

REVUE MARCHAL